

**M. PIERRE MARCOUX ET M. STÉPHANE MÉLANÇON**  
**Ski de fond Montréal**

1220

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, on accueille maintenant Monsieur Marcoux et Monsieur Mélançon de Ski de fond Montréal. Alors, je ne sais pas qui d'entre vous va prendre la parole, mais c'est à vous.

1225

**M. STÉPHANE MÉLANÇON :**

1230

Très bien. Ça va être un travail d'équipe, mais je vais commencer la présentation. Alors, Madame la présidente, messieurs, dames les commissaires, je vous remercie de votre accueil. Donc, je vais partager mon écran. Alors, petite gymnastique qu'on a appris à faire les yeux fermés.

1235

Alors, on y va. Bien notre, vraiment nous, Ski de fond Montréal, ce qui nous préoccupe bon c'est la vision hivernale dans le plan de requalification du site du Royal Victoria et bien entendu, la SQI va sans doute faire des investissements importants et on y voit une opportunité.

1240

On l'a vu avec la pandémie où est-ce que l'activité physique en milieu urbain était devenu l'impératif pour plusieurs familles ou résidents et voilà peut-être une opportunité, je pense, d'intégrer justement des espaces publics pour l'activité physique durant différents moments de la saison, différentes saisons.

1245

Bien entendu, nous on va se concentrer sur l'hiver parce que, bien entendu, Montréal c'est une ville nordique. C'est une ville, malgré tous les désagréments que peut nous causer l'hiver, il y a aussi des avantages, je pense, qui permettent aux citoyens et aussi même à la ville au niveau touristique, de se distinguer à l'échelle internationale.

1250

Et malheureusement, l'hiver, on évacue ça souvent dans nos plans, dans la réflexion. Peut-être parce qu'on a hâte que l'été arrive ou plutôt, on a la hantise de l'hiver puis peut-être qu'on ne veut pas en parler. Mais c'est peut-être ça notre problème justement, c'est qu'on en parle pas. Et si on en parlait plus et on y réfléchissait davantage, peut-être qu'on aurait, nos hivers seraient plus agréables en milieu urbain.

1255 Parce qu'on voit bien qu'à la campagne, parfois ça nous paraît idyllique, alors que dans le fond, c'est simplement la nature à son meilleur et à la ville, bien l'humain, dans ses aménagements, parce qu'on ne pense pas à l'hiver, bien on la rend justement quelque chose de rébarbatif.

1260 Et c'est vrai que quand il fait froid, que c'est humide, qu'il y a des bancs de neige un peu partout qui nous obstruent, que c'est glacé, bien oui, l'hiver est très désagréable en ville.

Puis pourtant, l'hiver, si on s'y arrête, il y a plusieurs activités de glisse. L'hiver on peut sculpter les paysages. On a des sonorités, on a des luminosités différentes. Donc, c'est beaucoup d'attraits que l'hiver peut nous amener si on les intègre dans nos aménagements.

1265 Donc, une petite photo du lac des Castors, mais des paysages comme ça, il nous en arrive plusieurs dans une saison hivernale et il faut s'y arrêter parce que c'est des joies, c'est des cadeaux que l'hiver nous offre, malgré tout. Et voilà.

1270 En milieu urbain, ça nous apaise et ça nous permet de voir l'hiver d'une autre façon.

Quelques mots sur Ski de fond Montréal. Dans le fond, Ski de fond Montréal c'est une organisation à but non lucratif qui regroupe des skieurs récréatifs, des skieurs aussi compétitifs et on développe la pratique du ski de fond auprès des enfants, des plus vieux ou des montréalais aussi issus de l'immigration.

1275 Donc, c'est plus de 2 000 personnes qui, année après année, on initie au ski de fond. C'est important pour nous. On croit que c'est en faisant du sport qu'on va réussir à mieux traverser l'hiver et là, je parle justement aux nouveaux montréalais issus de l'immigration, qui eux, parfois se demandent quoi faire l'hiver.

1280 Et je pense qu'en les habituant à sortir puis à prendre l'air, puis à pratiquer une activité physique, on reste au chaud et ça nous permet, à ce moment-là, de voir l'hiver d'une autre façon.

1285 Alors, on y va maintenant. Le site du Royal Victoria, bien entendu, en bordure de la falaise du Mont-Royal, c'est un site fantastique, avec un potentiel, là... partout où notre regard se pose, on a des idées.

1290 On s'est limités à certains endroits. Entre autres, le chemin de contournement. Je vais vous montrer... donc, ce qu'on voulait faire ici, c'est qu'on voulait vous proposer, on est préoccupés par les espaces occupés par les véhicules et on trouve ça une très bonne idée dans le plan directeur qu'on diminue l'espace de stationnement et de circulation pour favoriser les déplacements piétonniers et peut-être aussi en vélo.

1295 Et en complémentarité, bien pourquoi ne pas aussi favoriser les déplacements ou la circulation. Du ski de fond, ça ne nécessite pas beaucoup d'infrastructures, simplement un peu d'entretien et aussi de l'aménagement pour ne pas créer des obstacles involontaires sur les parcours piétons qui deviendraient skiables en partie.

1300 Donc, on a imaginé un circuit qui pourrait facilement se compléter avec ce qui existe déjà au Mont-Royal par le Chemin du Serpentin. Le chemin de contournement qui pourrait aussi se connecter plus au nord, ici, avec le Chemin Olmstead où il y a déjà un sentier de ski de fond et de piétons.

1305 Et là aussi, c'est qu'on voit quelque chose de très intéressant. C'est que c'est une façon d'accéder au Mont-Royal, parce que vous savez qu'actuellement si on veut faire du ski de fond, par exemple, ou de la raquette au Mont-Royal, il faut aller se stationner.

1310 Donc, c'est un peu paradoxal que pour aller pratiquer un sport comme le ski de fond, qu'il faille se rendre en voiture. Comme si ça n'avait pas été conçu au départ pour qu'on puisse accéder aux sentiers de ski de fond, en ski de fond.

1315 Et le site du Royal Victoria nous permet d'accéder à ces sentiers-là à la montagne, au parc du Mont-Royal, à partir du centre-ville. Ça serait possible de le faire en ski de fond ou en marchant durant la saison estivale.

Donc là, vraiment, il y a un potentiel énorme et puis on a fait quelques tracés qui pourraient justement parcourir les différents endroits dans le site du Royal Victoria. On a aussi un peu débordé sur la diapo suivante.

1320 Ah, juste un élément j'oubliais de vous mentionner. Qu'on a... le pavillon du lac des Castors est le seul endroit où est-ce qu'on peut permettre de la location, le fartage et tous les services que les skieurs ont besoin, patineurs aussi.

1325 Mais encore là, ça serait intéressant que la ville aussi se penche sur l'opportunité de peut-être acquérir ou avoir un pavillon pour offrir des services aux citoyens et désengorger le Mont-Royal et aussi permettre aux gens qui accèdent à la montagne à pied, ou d'une autre façon, mais pas en voiture, puissent partir d'en bas, accéder à la location de raquettes, de skis, peut-être même de vélos.

1330 Et il y aurait suffisamment d'espace aussi pour pouvoir avoir une école de ski. On pourrait aussi imaginer de l'initiation au ski pour les écoles primaires. Donc, il y a beaucoup de potentiel sur le site et ça ne nécessiterait pas beaucoup d'investissements pour y arriver.

1335 Un autre lien qu'on trouvait vraiment fantastique, c'est plus au sud. On a la rue McTavish qui a été récemment restaurée ou réaménagée et encore là, ça permet de créer un axe d'accès à la montagne, qui existe déjà, mais on pourrait aussi valoriser l'hiver par le ski de fond.

1340 On a aussi la rue du Docteur Penfield qui est fermée, mais qui éventuellement, va être réaménagée, espérons-le, qui pourrait elle aussi servir de lieu piéton, cyclable et aussi partager la voie, quoi. Parce que pour l'avoir déjà prise cette route-là, c'est une autoroute.

1345 Donc, il est temps de réfléchir pour partager cet axe-là et pourquoi pas intégrer un sentier hivernal étant donné que le parc Rutherford, qui est magnifique avec une vue sur le centre-ville, qui pourrait lui aussi avoir un domaine skiable dessus.

1350 Et bien je vous ferais remarquer qu'on a les stations Peel et McGill, donc ce serait la façon d'accéder au Mont-Royal pour faire du ski ou de la marche. Bien, ce serait peut-être en métro finalement, au lieu de prendre l'autobus puis grimper sur Camillien-Houde. Donc, on change vraiment la perspective ou les portes d'entrée du Mont-Royal.

1355 On a fait des propositions de centre de services pour les étudiants. 40 000 étudiants qui fréquentent le site de l'Université McGill. Donc tout ça, c'est des gens qui seraient à proximité de sentiers de ski de fond. Il y a une équipe de ski de fond à McGill, il y en a une à l'Université de Montréal.

1355 Donc, c'est des gens qui naturellement ont besoin de sites aussi pour circuler ou s'entraîner.

1360 Ce qu'on vous propose ce soir pour le site Royal Victoria, dans le fond, c'est une réflexion qu'on a depuis un certain temps qui concerne, dans le fond, une vision un peu plus élargie du domaine skiable autour du Mont-Royal.

1365 L'objectif c'est de sortir du sommet, dans le fond, de proposer aux citoyens des entrées, des accès en ski de fond l'hiver. Dans le fond, des sports de glisse d'hiver, qui descendent vers les quartiers et les gens pourront, à ce moment-là, espérons-le, trouver d'autres lieux pour louer des skis, pour se réchauffer ou se restaurer et continuer à circuler selon leur plaisir.

1370 Mais de ne pas avoir une destination sur le sommet pour aller faire du ski. C'est une logique de centre de ski, alors que dans le fond, on est en ville puis on n'a pas besoin de tous faire un voyage de ski. Sortons nos skis et allons faire du ski directement à partir des différents accès que nous on propose, entre autres sur Côte-des-Neiges et aussi sur le flanc nord avec l'Université de Montréal qui a refait son plan directeur d'aménagement dernièrement.

1375 Donc, le Royal Victoria participerait aussi à rendre le domaine skiable, ou rendre accessibles les sentiers de ski de fond. Il n'y a pas seulement le sommet qui est intéressant.

1380 Donc, quelques inspirations, ce qu'on proposerait, quelque chose d'assez simple, dans le fond ou comme on voit ici sur le Chemin Olmstead où est-ce qu'on partage la voie piétonne avec la voie skiable, c'est aussi simple. Côte-des-Neiges, la voie piétonne pour souffler la neige sur le domaine skiable.

1385 Donc, très rapidement ça devient skiable. L'entretien, l'épaisseur de neige est juste parfaite puis ça dure... la municipalité, la ville est obligée d'enlever ça au printemps parce que ça fonderait jusqu'en mai.

1385 Donc, c'est vraiment très efficace comme principe et on vous proposerait vraiment, simplement, d'appliquer la même recette dans les différents sites, comme ici sur McTavish, on pourrait réserver le domaine skiable l'hiver qui donne accès à la montagne, c'est fantastique.

1390 On a aussi le chemin de contour, qui lui, longe l'espace boisé qui est vraiment très attrayant. Donc, encore ici, la largeur du chemin de contour – je pense qu'on avait évalué ça à 17 mètres. Donc, ce n'est peut-être pas nécessaire d'avoir une aussi grande largeur, puis on pourrait justement permettre en hiver ces sentiers de ski et de piétons et piétons.

Naturellement, il faut penser à ne pas mettre d'obstacles sur le parcours, comme parfois il arrive sur certains plans d'aménagement.

1395

**M. PIERRE MARCOUX :**

C'est Pierre, Pierre est ici. Au sujet du dessin juste avant, le croquis, c'est important aussi de penser à la pérennité de l'accessibilité. C'est-à-dire qu'il faut prévoir des servitudes d'accès, des servitudes bien définies, béton, là, pour ne pas se retrouver et dire « ah, bien on n'a pas pensé à l'hiver, on passe juste un passage quelque part ».

1400

La Société québécoise des infrastructures va probablement vendre par pièce le terrain, puis il faut qu'une servitude d'accès, en tout temps, bien disons de 6 heures du matin à 11 heures du soir, c'est vraiment, c'est ça qu'il faudra voir pour pas se retrouver comme d'autres centres de ski de fond dans les Laurentides où un propriétaire lève la main puis dit « non, moi je construis des condos, je ne veux plus de skieurs », des choses comme ça. Il ne faut pas vivre ça dans le lieu même de création du ski de fond dans le Québec, même le Canada. Je te redonne la parole.

1405

**M. STÉPHANE MÉLANÇON :**

Merci, Pierre. Donc, je continue les autres diapos. Dans le fond, c'est simplement pour imaginer qu'on pourrait facilement rendre skiable une partie. D'ailleurs, on provoquerait même l'idée de faire un projet pilote assez rapidement, qui pourrait se mettre en place avec peu de moyens et la collaboration des différents partenaires et on pourrait déjà avoir une idée de comment la population répondrait.

1415

Donc, le parc Rutherford, donc on voit un peu les paysages, les perspectives qui sont dégagées. Donc, un très bel endroit et sans doute que l'Université McGill sera contente de pouvoir l'offrir à ses étudiants ou à son équipe de ski de fond.

1420

Donc, c'est des lieux qui sont très intéressants, que la population ne connaît probablement pas parce que ce n'est pas accessible ou ça nous a été défendu ou... mais de permettre de pouvoir contempler, admirer ces paysages-là qui sont vraiment urbains, c'est un complément au Mont-Royal puis vraiment, on est séduits nous juste de... en regardant le potentiel et l'ouverture qui est possible.

1425

1430 Docteur Penfield, un petit aparté. Dans le fond, naturellement Docteur Penfield, on lui souhaite un meilleur avenir. Donc, on s'est amusés un peu, là, comme vous aviez peut-être vu, à élargir les trottoirs, faire une bande cyclable protégée.

1435 Puis bien entendu, tout ça pourrait servir l'hiver de ski de fond. Donc, de descendre vers le centre-ville, récolter des gens, des jeunes ou des gens qui veulent faire du sport puis de les ramener au Mont-Royal. Donc, ça peut paraître provoquant ou même un peu saugrenu aujourd'hui, mais je pense que c'est vers ça que les citoyens, bien qu'il y ait un désir.

1440 On le sent, parce que le ski de fond a de plus en plus d'adeptes. On n'arrive plus à trouver de skis nulle part, les centres sont débordés, refusent, la SÉPAQ vent ses billets à la mi de la semaine pour la fin de semaine.

1445 On évalue à 200 000 skieurs de fond à Montréal, ça, c'est avant la pandémie. Donc, c'est sûr que c'est devenu maintenant, je pense, on voit des gens qui avaient vraiment jamais voulu faire de sports de ski, de glisse, et puis qui s'y mettent vraiment parce qu'ils voient qu'il y a une opportunité.

1450 Donc, je pense qu'il va y avoir vraiment, que l'engouement va se poursuivre puis ça sera à nous de – à la ville et aux gens qui s'occupent de la réflexion du développement, de voir comment on peut intégrer ces aménagements-là.

1455 Bon, Oslo bien entendu. Une petite photo, un petit clin d'œil sur Oslo où est-ce que les gens en profitent lors d'une tempête de neige pour occuper l'espace.

1455 Quelques photos. Donc, des photos qui ont été prises à proximité du Chemin Serpentin où est-ce qu'on voit les descentes tout près du site du Royal Victoria.

1460 D'autres chemins, ici, c'est le chemin de contour. Donc, on le voit, là, de façon progressive en bordure de la forêt. Ça a été pris à l'hiver 2018, c'était prémonitoire.

1460 Et puis, bien toujours le grand stationnement de 255 places qui va être diminué à 32, je crois. Donc, encore là, il y a un espace très vaste qui pourrait être occupé l'hiver, peut-être pour faire justement une école de ski, du patinage. Il y a vraiment un potentiel, puis c'est protégé aussi

par les vents, mais bien ensoleillé. C'est un beau potentiel hivernal et ici en dernier, on voit les deux marcheurs qui se dirigent vers le Chemin Olmstead.

1465            Donc, il y a une connexion naturelle entre le site et le Chemin Olmstead du parc. Je passe ces photos-là qui étaient... donc, je vais passer la parole à Pierre, mon collègue, pour vous parler d'une proposition de pôle de mobilité.

**M. PIERRE MARCOUX :**

1470            Oui, je vais y aller rapidement, je pense que le temps file, mais...

**LA PRÉSIDENTE :**

1475            Oui.

**M. PIERRE MARCOUX :**

1480            Mais on voit, on propose dans le texte l'élimination de 32 cases de stationnement en surface parce qu'on croit que c'est identifié comme une belle vue, il paraît, selon quelque part dans la protection du Mont-Royal.

1485            Mais c'est que je crois qu'on devrait prévoir un stationnement, un pôle de mobilité qui n'est pas un stationnement classique. Un pôle de mobilité qu'on aurait de la place pour finalement les cyclistes, les gens en déambulateur électrique.

1490            Si tu peux descendre un peu au 35, oui. Donc ça, c'est une vue qu'on risque de perdre. Donc, continue de tourner. Tu peux descendre encore. Bon. Donc, là on voit ici, c'est que ça serait une entrée et on accéderait sous l'édifice, c'est le pavillon B, de mémoire, U, le pavillon U.

                 Il y aurait moyen de traverser puis de construire un édifice de l'autre côté puis avec, avoir toutes sortes de services, des bornes pour vélos électriques, des bornes pour des voitures électriques aussi.

1495            Puis des lieux communautaires pour des centres sportifs. Puis bien c'est ça. Donc, ce qu'on pourrait avoir aussi c'est qu'il faudrait penser aussi avoir un garage pour une dameuse pour l'entretien des pistes de ski de fond. Ça pourrait être aussi pour l'entretien du site même aussi.

1500            Parce qu'il faut penser à ça si on ne veut pas se retrouver avec des camions 12 roues qui traînent partout puis des choses comme ça, des grattes.

1505            Donc, si tu peux continuer. Donc là, la vision finalement, c'est qu'il faut prévoir l'utilisation hivernale des lieux, mais c'est qu'on doit aussi, le plan directeur, faire des croquis pour l'hivernal puis l'intégrer. Tu peux continuer encore, Stéphane.

1510            Il y a l'hiver ici, peut-être, oui cette vue-là c'est magnifique. C'est qu'on a, c'est une vue d'intérêt qui est classée puis si tu peux continuer à tourner. C'est que si on amène des voitures jusqu'en haut comme on voit là, ça c'est ce qui risque de se retrouver c'est peut-être ce qu'on voit sur la prochaine diapo, c'est que c'est une diapo de... t'sais, qu'on ne voit plus, en fin de compte.

1515            Donc, il faut réduire, ces voitures-là pourraient toutes, les 32 places qu'on parle, ce n'est pas beaucoup, mais c'est que c'est important. Puis en réalité, c'est 60 quelque chose places, tout ça, je crois qu'il faut quand même en laisser 10, 15 en surface. Mais c'est qu'il faut le mettre dans un pôle de mobilité.

1520            On sait que la SQI a fait de grands efforts pour réduire le nombre de stationnement, mais il ne faudrait pas se retrouver avec ça ici, là.

1525            Donc, on va continuer. On peut montrer ce qu'on peut faire sur cette zone-là un peu plus tard. Là ici, on voit, on propose un verger, finalement. On va ramener à Montréal des vergers, si on voit la prochaine image où on... des vergers modernes, t'sais, comme on a ailleurs.

1525            Ça, c'est le verger du campus Macdonald de l'Université McGill. Donc, moi je propose que l'Université McGill crée un verger là aussi.

1525            Donc, on peut... je vais donner la parole à Stéphane, là, peut-être continuer.

1530 **M. STÉPHANE MÉLANÇON :**

Bien, est-ce qu'il nous reste du temps, je ne veux pas non plus vous...

1535 **LA PRÉSIDENTE :**

Bien les commissaires, on souhaiterait quand même vous poser un certain nombre de questions, hein.

1540 **M. STÉPHANE MÉLANÇON :**

Allons-y, parce qu'on pourrait vous saouler de trucs d'hiver.

**LA PRÉSIDENTE :**

1545 Il ne faudrait pas saouler les commissaires, effectivement. Bien, alors je vous remercie de votre présentation et si c'est nécessaire, vous pourrez revenir à votre PowerPoint pour illustrer vos réponses.

1550 Une des premières choses qui m'a surprise en vous lisant ça a été votre réduction, la réduction additionnelle de stationnement. On sait que dans le plan soumis par la SQI, il y a déjà, il y avait quasiment 1 300 places là qui ont été réduites à 220 cases. Et là avec, je calculais entre autres, vos propositions. On réduit quasiment du tiers le nombre de places.

1555 Par ailleurs, j'ai vu que vous aviez introduit là, la notion de pôle de mobilité, vous en réintroduisez d'autres. Est-ce que ça finirait par compenser pour arriver autour d'un peu plus de 200 cases, 200 places plutôt?

**M. PIERRE MARCOUX :**

1560 Oui, je crois que oui. Ça serait viable. C'est des stationnements souterrains. Une fois qu'on commence à creuser, on peut faire plusieurs étages en-dessous du bâtiment.

Puis je crois même que présentement on dit qu'on en prévoit juste deux... je ne sais plus combien de... ce que je veux dire, c'est que la SQI dans cinq ans, dix ans, ils vont dire : « ah, bien

1565 ce n'est pas, c'est intenable, on va devoir avoir des stationnements souterrains quelque part », ça  
c'est un vœu, maintenant. Mais moi je pense que d'une façon ou d'une autre, c'est le  
stationnement, c'est plus que ça, c'est un pôle de mobilité.

1570 C'est toutes sortes d'usages le stationnement. C'est-à-dire les vélos, bien je l'ai dit tantôt,  
je ne vais pas répéter, mais même on pourrait tout mettre souterrain, il faut en conserver quand  
même en surface quelques-uns, c'est normal.

**LA PRÉSIDENTE :**

1575 Parfait. Alors, David ou Radouan, oui?

**LE COMMISSAIRE HANNA :**

1580 Alors oui, donc des petites précisions. Juste clarifier, vous proposez de monter McTavish,  
rendu à Penfield vous bifurquez, vous avez donc une piste qui continue sur McTavish, mais une  
partie extrêmement abrupte et l'autre qui passe par Penfield. C'est faisable ça une pente aussi  
abrupte que McTavish supérieure, ça paraît raide comme pente à remonter pour le ski?

**M. STÉPHANE MÉLANÇON :**

1585 C'est sûr qu'il faut les, il faut que les conditions soient propices. Donc ça suppose un  
entretien adéquat, mais lorsque le couvert de neige est suffisant, il y a toujours moyen de se  
ralentir quand on est en descente. Et pour monter, dans le fond, elle va se monter comme elle se  
monte à pied, dans le fond, en ciseau. Donc, ce n'est pas vraiment... la montée m'inquiète moins  
1590 je dirais que la descente au niveau de l'entretien.

**LE COMMISSAIRE HANNA :**

1595 Oui, la descente risque d'être dangereuse, en fait. On débarque tout à coup sur Penfield  
puis... à 100 mille à l'heure. En tout cas.

1600 **M. PIERRE MARCOUX :**

En fait, pour la descente ce qu'on favoriserait, là, c'est une descente sur Docteur Penfield en descendant parce que c'est plus plat que McTavish. La montée, bien c'est comme Stéphane, Monsieur Mélançon mentionnait, c'est qu'il faut la monter la côte.

1605

Par contre, on peut la monter puis on se retrouve, admettons que je suis à l'intersection de McTavish et Docteur Penfield, c'est que dès qu'on peut rentrer dans le parc du...

1610

**LE COMMISSAIRE HANNA :**

... Rutherford.

1615

**M. PIERRE MARCOUX :**

... Rutherford, là présentement il n'est pas accessible, mais c'est qu'on peut accéder. On monte à peu près le tiers de la butte et on peut faire, on peut aller faire soit une boucle dans Rutherford se reposer ou bien d'arriver, sortir à l'autre extrémité, l'extrémité nord-est du parc Rutherford et là de se retrouver de remonter par l'avenue des Pins.

1620

Donc, c'est juste que là, vous comprenez que c'est un principe. Là, il y a des ajustements à faire, mais c'est sûr comme vous disiez, de descendre McTavish puis d'arrêter direct au coin de Docteur Penfield, il faut le faire.

1625

Mais par contre, il y a moyen de... moi, je l'ai fait souvent suite à une tempête, mais sauf qu'avec de la neige tassé, tout ça, ça va de plus en plus vite. Donc, on pense plutôt que les gens, c'est pour ça sur nos croquis on a montré ça, c'est qu'on descend plutôt par Docteur Penfield, t'sais qui, autrement dit, on descend en S.

1630

**LE COMMISSAIRE HANNA :**

En fait, la raison pour laquelle je soulève la question, c'est juste une question de danger public, vous savez, hein, ce n'est pas tout le monde qui se comporte correctement et cette descente est vraiment raide.

1635 Je comprends bien que votre entrée principale, donc, est au sommet de Peel, n'est-ce pas? Et de là, vous avez donc des circuits qui rayonnent et qui sont, je crois bien, aménagés avec des contacts aux extrémités. Je pense qu'on saisit.

1640 Deux questions : j'ai vu une boucle qui descend devant Ravenscrag, en pointillés. Je me demandais, ça aussi c'est un terrain extrêmement abrupte, je me demandais c'est quoi la fonction de cette boucle devant Ravenscrag qui est sur cette pente très raide. Est-ce que vous pourriez l'expliquer un peu?

**M. PIERRE MARCOUX :**

1645 Si tu permets, Stéphane, c'est que ce qui est en pointillés, c'est lors d'évènements puis deuxièmement, c'est que ce n'est pas très raide, c'est... si vous vous rappelez les routes... je veux dire, devant Ravenscrag il y a un chemin divisé en deux. T'sais c'est comme deux voies, une direction. Celle qui est la plus proche du chemin plus au sud, voit...

1650 Bien en fait, c'est qu'il y a deux chemins, ce n'est pas si à-pic que ça, en fin de compte. C'est parce que vous mélangez peut-être avec plus bas. C'est que c'est sur les voies actuelles. Il y a une des voies qui va être gazonnée, on va dire, tournée en sentier avec la proposition.

1655 Donc, la pente n'est pas si grande que ça, mais c'est pour des évènements, là. Juste des évènements. Ça ne se fait pas tous les jours, parce qu'il faut accéder, les véhicules doivent passer quand même. Il faut garder... on ne peut pas s'amuser d'enlever les skis à chaque deux minutes quand on skie.

**LE COMMISSAIRE HANNA :**

1660 O.K. Et j'en conviens que vous êtes un club de ski, vous avez quand même mentionné une fois le mot raquette et connaissant la longue longue tradition de raquette sur le Mont-Royal, les Tuques Bleues, le club Tuques Bleues et tout ça, c'est une grosse histoire en liaison avec le carnaval d'hiver en bas au Square Dorchester, Place du Canada.

1665 Est-ce qu'il y a de la place dans votre programme pour les raquetteurs, est-ce que ça figure aussi dans vos options, parce que c'est quand même deux besoins distincts, hein? Le ski a

1670 besoin d'un terrain lisse, si je comprends, et la raquette, c'est autre chose. Alors, avez-vous réfléchi un peu à ça ou ce n'est simplement pas votre mandat?

**M. STÉPHANE MÉLANÇON :**

1675 Oui, plutôt, dans le fond, c'est sûr que la raquette elle nécessite des sentiers, beaucoup moins d'entretien, mais il faut quand même penser aussi aux pentes et à la sécurité. Mais de notre côté, on ne s'est pas penchés, on a simplement, on favorise aussi les déplacements en raquettes et l'accès au réseau de raquette du Mont-Royal à partir de l'accès du site Royal Victoria.

1680 Mais non, on n'a pas de proposition concrète à faire concernant la raquette, mise à part qu'on favoriserait l'intégration aussi d'un réseau.

**LE COMMISSAIRE HANNA :**

1685 C'est ça. Donc, vous ne seriez pas contre un programme partagé qu'il y ait des pistes pour les deux sports, n'est-ce pas?

**M. STÉPHANE MÉLANÇON :**

1690 Non, au contraire, parce que dans le fond ce qu'on veut promouvoir nous, c'est les sports d'hiver, sortir dehors l'hiver, rester actif et la raquette, c'est un sport vraiment très compatible avec les skieurs. Donc, il n'y a pas de conflit d'usage.

**LE COMMISSAIRE HANNA :**

1695 Bien en autant que les raquetteurs ne s'engagent pas sur votre piste de ski, je crois, n'est-ce pas? Il y a quand même ça ! Bon, merci beaucoup, c'était mes questions.

**M. STÉPHANE MÉLANÇON :**

1700 Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

1705

Radouan?

**LE COMMISSAIRE TORKMANI :**

1710

Pas de question. Simplement vous remercier pour le niveau de détail de votre mémoire. On a l'habitude de vous rencontrer aussi, c'est toujours aussi bien détaillé, il y a de belles propositions avec des cartes et ça nourrit notre réflexion. Alors je tenais à vous en remercier.

**M. STÉPHANE MÉLANÇON :**

1715

Merci, c'est gentil.

**LA PRÉSIDENTE :**

1720

Alors, il me reste à vous remercier de votre mémoire. Je vous remercie aussi de votre investissement dans le ski de fond parce que j'ai l'occasion de, sur plusieurs commissions, de voir le travail que vous faites et bientôt la ville sera ratissée de sentiers.

**M. STÉPHANE MÉLANÇON :**

1725

Ça ne sera plus un fantôme !

**LA PRÉSIDENTE :**

1730

Non ! Alors, je vous remercie beaucoup et je vous souhaite une bonne soirée.

---

1735